

RAPPORT D'ACTIVITES 2014



Syndicat du Bassin de la Jouanne

1 rue Jean de Bueil
53270 SAINTE SUZANNE

Tél : 02 43 68 11 49 - Fax : 02 43 01 42 12

Email : sberve-jouanne-vaige-vicoin@orange.fr

Site internet : www.jouanne.portail-bassins-versants.fr

LE BASSIN VERSANT DE LA JOUANNE



Légende

- Limite communale
- Bassin versant de la Jouanne
- Communes adhérentes au syndicat
- Réseau hydrographique non étudié
- Réseau hydrographique étudié**
 - Cours d'eau "Bilan" (100 km)
 - Cours d'eau "Nouveau CTMA" (108 km)

LA CREATION DU SYNDICAT

Le 3 décembre 1968, 17 communes ont décidé de se regrouper afin de constituer le Syndicat de Bassin pour l'aménagement de la rivière La Jouanne. Ce syndicat a pour but la remise en état et l'aménagement hydraulique du bassin versant de la rivière La Jouanne, pour une durée de vie illimitée.

Le Syndicat de la Jouanne était composé initialement de :

- ARGENTRE
- BONCHAMP
- BREE
- LA CHAPELLE RAINSOUIN
- CHATRES LA FORET
- ENTRAMMES
- EVRON
- FORCE
- LIVET EN CHARNIE
- LOUVIGNE
- MEZANGERS
- MONTSURS
- NEAU
- PARNE SUR ROC
- ST CENERE
- ST CHRISTOPHE DU LUAT
- STE GEMMES LE ROBERT

Puis au 1^{er} janvier 1997, 4 autres communes ont rejoint le Syndicat :

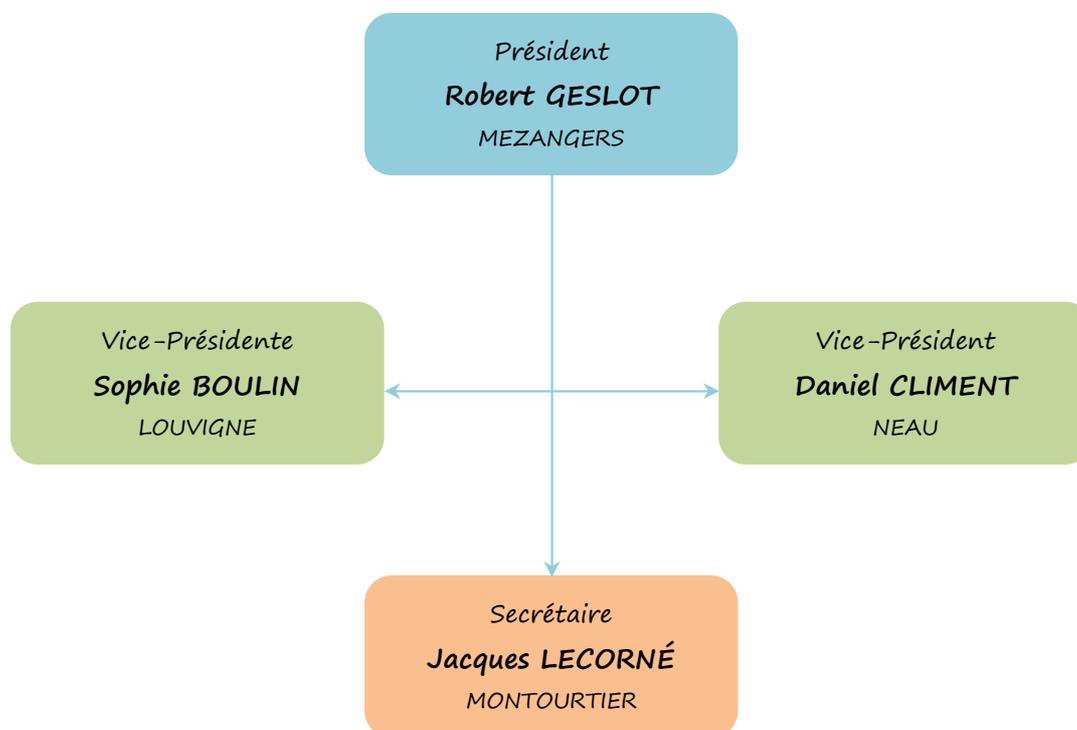
- DEUX-EVAILLES
- GESNES
- MONTOURTIER
- ST OUEN DES VALLONS

Le Syndicat du Bassin de la Jouanne est donc actuellement constitué de 21 communes.

LES ELUS

Chaque commune est représentée par un membre titulaire et un membre suppléant, soit une assemblée totale de 21 délégués titulaires et 21 suppléants.

Le bureau



Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
STE GEMMES LE ROBERT	Thierry HEUTAULT	Yoann RENARD
EVRON	Marcel DUCHEMIN	Pascal FOUCAULT
CHATRES LA FORET	Claude LANGEVIN	Claude RIANDIERE
MEZANGERS	Robert GESLOT	Gaël THOREAU
NEAU	Daniel CLIMENT	Pascal PANCHER
ST CHRISTOPHE DU LUAT	Adélaïde DEJARDIN	Magali LE GENDRE
LIVET EN CHARNIE	Stéphane LAVOUE	Christelle LAHAYS
BREE	Ludovic LEMEE	Xavier de CALONNE
ST OUEN DES VALLONS	Claude GEORGET	Jean-François d'OZOUVILLE
DEUX EVAILLES	Benoit QUINTARD	Guillaume AMIARD
MONTOURTIER	Jacques LECORNE	Christophe RUBLIER
GESNES	Louis BONNEAU	Christophe SAILLOUR
MONTSURS	Jean-Marc HALLE	Jean-Yves MOISY
LA CHAPELLE RAINSOUIN	Thierry LEMEE	André BACQUET
ST CENERE	Dominique DUTERTRE-LADUREE	Denis DEVIGNE
ARGENTRE	Fabrice PAUMARD	Bertrand BREHIN
LOUVIGNE	Sophie BOULIN	Sylvain LELOUP
BONCHAMP	Jacques MAIGNAN	Gérard MORIN
FORCE	Annette CHESNEL	Jérôme ROBERT
PARNE SUR ROC	Rémy LENORMAND	Sébastien ROUSSILLON
ENTRAMMES	Guy DELAMARCHE	Maurice CIRON

LES DELIBERATIONS

Réunion du 24 janvier 2014 :

- Avenant n° 4 - SNTP SALMON - Marché CRE 2012
- Etude bilan du CRE : Attribution du marché au bureau d'études HYDRO CONCEPT
- Etude géotechnique sur la digue du plan d'eau d'ARGENTRE
- Prolongation du contrat CDG 53 de Daniel CUVEILLIER
- Validation du programme d'actions du futur CTMA 2014-2018

Réunion du 7 mars 2014 :

- Abrogation du règlement d'utilisation des pompes vide-cave
- Affectation du résultat 2013
- Avenant n° 1 - Etude aménagement Jouanne à MONTSURS
- Vote du Compte administratif 2013
- Vote du Compte de Gestion 2013
- Contribution des communes pour 2014
- CTMA 2014-2018 : Lancement de l'enquête publique
- Débat d'orientation budgétaire 2014
- Lancement de l'étude géotechnique sur la digue du plan d'eau d'ARGENTRE
- Mandatement préalable de dépenses d'investissement avant le vote du BP 2014
- Ouverture d'une ligne de trésorerie
- Subvention à la FDGDON pour 2014

- Travaux dans le cadre du CRE pour 2014
- Travaux hors CRE pour 2014

Réunion du 23 avril 2014 :

- Election du nouveau comité syndical
- Délégation d'attribution du comité syndical au Président
- Indemnité de fonction du Président et des Vice-présidents

Réunion du 30 avril 2014 :

- Complément à l'avenant n°2 - Travaux à MONTSURS - SARL LEMEE GAUTHEUR
- Désignation d'un délégué au SAGE de la Mayenne
- Mise en place de la CAO
- Suivi botanique de l'ancien plan d'eau de MONTSURS par l'association MNE
- Vote du Budget 2014

Réunion du 10 octobre 2014 :

- Rapport d'activités 2014

Réunion du 28 novembre 2014 :

- Aménagement du barrage des Places à ST CHRISTOPHE : Exonération des pénalités de retard
- Décision modificative n°1
- Inscription des travaux CTMA au CRBV 2015-2017

L'EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

Nicolas BOILEAU, Technicien de rivière, embauché en 2007 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition du Syndicat du Bassin de la Jouanne.

Yohann LUCAS, Responsable technique, embauché en 2010 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition des quatre autres Syndicats de Bassin (Jouanne, Vaige, Vicoin et Taude).

Aurélie MASSOT, Secrétaire, employée par le Syndicat du Bassin de l'Erve depuis 2006 et mise à disposition des Syndicats du Bassin de la Jouanne, de la Vaige et du Vicoin.

LES FINANCES

Le compte administratif 2014

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		350 646,80	262 731,16		262 731,16	350 646,20
Opérations de l'exercice	142 482,14	231 644,94	297 159,22	359 518,12	439 641,36	591 163,06
TOTAUX	142 482,14	582 291,74	559 890,38	359 518,12	702 372,52	941 809,86
Résultats de clôture		439 809,60	200 372,26		200 372,26	439 809,60
Restes à réaliser			88 000,00	143 900,00	88 000,00	143 900,00
TOTAUX CUMULES		439 809,60	288 372,26	143 900,00	288 372,26	583 709,60
RESULTATS DEFINITIFS		439 809,60	144 472,26			295 337,34

Le budget primitif 2014

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses	204 087,00 €	702 971,16 €
Recettes	598 786,80 €	702 971,16 €

Les contributions des communes 2014

<u>Communes</u>	I - Contribution nécessaire à l'équilibre du budget		II - Si recouvrée par voie d'imposition directe	
	2 - Inscrite au BP de la commune	3 - Recouvrée par voie d'imposition directe	4 - Reversement par la commune de l'allocation compensatrice TP perçue avec la DGF 2013	Montant définitif mis en recouvrement (Col 3 - Col 4)
ARGENTRE		20 566 €		20 566 €
ENTRAMMES		11 846 €		11 846 €
ST CENERE		2 038 €		2 038 €
BONCHAMP		34 292 €		34 292 €
EVRON	40 623 €			
MONTSURS	5 885 €			
BREE	2 789 €			
NEAU	2 650 €			
STE GEMMES	2 282 €			
ST CHRISTOPHE	2 054 €			
FORCE		3 456 €		3 456 €
MEZANGERS	1 227 €			
LOUVIGNE		1 922 €		1 922 €
PARNE/ROC		1 858 €		1 858 €
CHATRES	1 501 €			
LIVET	196 €			
LA CHAPELLE R		327 €		327 €
ST OUEN		146 €		146 €
DEUX-EVAILLES	432 €			
MONTOURTIER		815 €		815 €
GESNES		333 €		333 €
TOTAL	59 639 €	77 601 €	0 €	77 601 €

LES ACTIONS

① Travaux dans le cadre du Contrat Restauration Entretien

- > Travaux d'aménagement de la Jouanne à MONTSURS
 - ↳ SARL Thierry LEMEE TP Solde = 120 943,54 €
- > Travaux complémentaires à l'aménagement de la Jouanne à MONTSURS
 - ↳ SARL Thierry LEMEE TP 13 680,12 €
- > Aménagement d'ouvrages et d'abreuvoirs (CRE 2013)
 - ↳ SARL Thierry LEMEE TP Acompte 2 = 33 128,60 €
 - ↳ SARL Thierry LEMEE TP Acompte 3 = 33 128,60 €
 - ↳ SARL Thierry LEMEE TP Solde = 13 494,60 €

- > Aménagement d'abreuvoirs (CRE 2012)
 - ↳ SNTP SALMON Solde = 6 936,80 €
- > Débroussaillage (CRE 2013)
 - ↳ DERVENN Solde = 13 312,08 €
- > Enlèvement d'embâcles sur la Jouanne
 - ↳ GENIE 1 916,70 €
 - ↳ SNTP SALMON 13 956,00 €
 - ↳ SARL Thierry LEMEE TP 2 760,00 €
 - ↳ DERVENN 957,60 €
 - ↳ Etudes et Chantiers 1 010,00 €
 - ↳ GAUTHEUR Didier 3 132,00 €
- > Travaux d'entretien et de plantations (CRE 2012)
 - ↳ SNTP SALMON Acompte 4 = 2 670,66 €
 - ↳ SNTP SALMON Solde = 4 018,56 €
- > Restauration zone humide à NEAU
 - ↳ CHAPRON SA 4 609,44 €

② Etudes dans le cadre du Contrat Restauration Entretien

- > Etude aménagement Jouanne dans MONTSURS
 - ↳ ARTELIA Solde = 10 174,85 €
- > Etude Bilan du Contrat Restauration Entretien
 - ↳ HYDRO CONCEPT Acompte 1 = 7 983,30 €
 - ↳ HYDRO CONCEPT Acompte 2 = 25 564,50 €
 - ↳ HYDRO CONCEPT Acompte 3 = 9 312,00 €
 - ↳ HYDRO CONCEPT Acompte 4 = 5 760,00 €
 - ↳ HYDRO CONCEPT Acompte 5 = 480,00 €
 - ↳ HYDRO CONCEPT Solde = 1 440,00 €
- > Etude sur l'aménagement du barrage des Places à ST CHRISTOPHE DU LUAT
 - ↳ SARL RIVE Solde = 3 381,69 €
- > Etude sur l'aménagement du barrage du plan d'eau d'ARGENTRE
 - ↳ SCE Acompte 3 = 8 092,02 €

③ Suivis dans le cadre du Contrat Restauration Entretien

- > Inventaire botanique sur le site de l'ancien plan d'eau de MONTSURS
 - ↳ Mayenne Nature Environnement 960,00 €
- > Suivi de la flore sur le site de l'ancien plan d'eau de MONTSURS
 - ↳ Mayenne Nature Environnement 1 845,00 €
- > Suivi des indicateurs et Pêche électrique
 - ↳ HYDRO CONCEPT 6 624,00 €

④ Diverses actions dans le cadre du Contrat Restauration Entretien

- > Conception de documents de communication sur les actions du CRE 2009-2013
 - ↳ SCE 19 070,22 €
- > Provision pour le fonds d'indemnisation des Commissaires enquêteurs (Enquête publique CTMA)

↳ Caisse des Dépôts	800,00 €
> Procédure de référé préventif pour l'expertise des murs à MONTSURS	
↳ ARTELIA.....	4 740,00 €
> Impression de 800 brochures « Rapport d'activités du CRE de la Jouanne »	
↳ IMPRIM'Service	1 482,00 €
> Impression de 2 000 Flyers « Bilan du CRE de la Jouanne »	
↳ IMPRIM'Service	368,40 €

⑤ Travaux hors Contrat Restauration Entretien

> Intervention sur la sonde du Barrage du plan d'eau d'ARGENTRE	
↳ LANDELLE Gérard	144,00 €
> Enrochement de rives au pont de la Route de Louvigné à ARGENTRE	
↳ SNTP SALMON	11 239,20 €
> Création d'une surverse hydraulique à ENTRAMMES	
↳ SARL Thierry LEMEE TP	Acompte = 13 932,00 €
↳ SARL Thierry LEMEE TP	Solde = 3 816,00 €
> Nettoyage du ruisseau des Grandes Portes à EVRON	
↳ GENIE	1 545,00 €
> Abattage et débardage d'arbres à ARGENTRE	
↳ DERVENN	758,40 €
> Destruction d'un nid de frelons	
↳ SARL FARAGO	90,00 €
> Reprofilage d'un fossé et enlèvement d'embâcles aux Bordeaux à BREE	
↳ SARL Thierry LEMEE TP	684,00 €

BILAN DES ACTIONS REALISEES EN 2014

↳ Travaux CRE 2014

- > MONTSURS : Travaux complémentaires (Réalisation d'un sabot en enrochement + Reprise de berges)



> ENTRAMMES (Reste à réaliser de 2013) : Réalisation d'épis pour rendre franchissable un radier



> ST CHRISTOPHE DU LUAT : Suite au réaménagement de 2013, reprise des maçonneries du pont



> NEAU - Ruisseau du Rocher, en amont de la Dolomie : Enlèvement d'Elodée du Canada

🔗 Suivi des indicateurs biologiques

Dans le cadre du Contrat Restauration Entretien, 3 points de suivi sont étudiés chaque année et une nouvelle station a été mise en place cette année :

- Site de Montbesnard à ARGENTRE
- Site de l'ancien plan d'eau à MONTSURS
- Site du Gué des Barres à MONTSURS
- Site à NEAU (Nouvelle station de suivi)

Ces suivis permettent de mesurer les impacts et les effets des aménagements réalisés.

IBG = Indice Biologique Global : Suivi des invertébrés dans le lit du cours d'eau

IBD = Indice Biologique Diatomées : Suivi des petites algues

IPR = Indice Poisson Rivière : Suivi de l'indice poissons

Résultats La Jouanne à NEAU :

L'état écologique de la Jouanne à NEAU est médiocre en raison d'une forte altération du peuplement piscicole. Les compartiments biologiques pour les diatomées et les invertébrés sont bons, mais témoignent d'une perturbation nutritionnelle.

	2014	
IBGN Faune	15	Bon
IBD Diatomées	14,6	Bon
IPR Poissons	27,336	Médiocre

Résultats Plan d'eau et Gué des Barres à MONTSURS:

A MONTSURS, depuis l'abaissement et le retrait des clapets, on constate une légère amélioration des compartiments biologiques. Celle-ci est plus marquée au niveau de l'ancien plan d'eau. Toutefois cette année, les diatomées benthiques dénoncent un milieu impacté par la matière organique et les nutriments. L'étude du compartiment piscicole dans les prochaines années devrait permettre d'observer cette amélioration.

	Plan d'eau				Gué des Barres			
	2010	2012	2013	2014	2010	2012	2013	2014
IBGN Faune	12	16	15	16 Très bon	15	17	16	17 Très bon
IBD Diatomées	14,9	11,3	14,4	13,5 Bon	14,7	14,6	13,9	12,7 Moyen

Résultats Montbesnard à ARGENTRE :

A Montbesnard, l'état écologique de la station est bon et stable. Depuis l'effacement de l'ouvrage, la richesse totale en diatomées n'a pas évolué de manière significative, alors que celle des invertébrés a très sensiblement augmenté dans le même temps. On constate toutefois un groupe faunistique indicateur non optimal en raison d'une altération de la qualité de l'eau de la Jouanne. Les diatomées confirment cette perturbation nutritionnelle de la Jouanne et ceci depuis le début du suivi.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
IBGN Faune	15	15	16	17	15	17	Très bon
IBD Diatomées	10,9	14,9	12,5	14,7	14,3	14,3	Bon

Conclusions :

Les données hydrobiologiques mettent en évidence une légère tendance à l'amélioration de la qualité écologique de la Jouanne depuis la réalisation des travaux. Le compartiment macro-benthique évolue le plus favorablement. Ces résultats encouragent les actions engagées par le syndicat et plus particulièrement celles consistant à l'abaissement ou au retrait des clapets.

Néanmoins, il semblerait que l'altération de la qualité de l'eau reste un des facteurs limitant à l'obtention du très bon état écologique.

Suivi botanique

Avant les travaux de réaménagement du plan d'eau de MONTSURS, l'association Mayenne Nature Environnement (MNE), à la demande du Syndicat, avait réalisé un inventaire de la flore sur le site de l'ancien plan d'eau. L'objectif était d'identifier et de localiser les espèces végétales patrimoniales, puis de procéder à d'éventuels déplacements lors de la phase travaux afin de permettre leur maintien sur le site.

Les travaux étant finis, un suivi botanique sur 6 espèces de plantes inventoriés avant les travaux a été réalisé en 2014 sur ce site à par MNE : 2 espèces ont été retrouvées.

Nom scientifique	Nom français	Statut patrimonial	2013	2014
<i>Chenopodium glaucum</i> L.	Chénopode glauque	Det	<input checked="" type="checkbox"/>	
<i>Cyperus fuscus</i> L.	Souchet brun	Lrma (anx2)- Det	<input checked="" type="checkbox"/>	
<i>Leersia oryzoides</i> (L.) Swartz	Faux riz	Det	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Oenanthe peucedanifolia</i> Pollich	Oenanthe à feuilles de Peucedan	Det	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Rorippa palustris</i> (L.) Besser	Rorippe à petites fleurs	Det	<input checked="" type="checkbox"/>	
<i>Rumex maritimus</i> L.	Patience maritime	Lrma (anx1), Det	<input checked="" type="checkbox"/>	

Tableau 1 : Liste des espèces végétales patrimoniales rencontrées en 2013 et 2014

Des travaux pour nettoyer la rivière la Jouanne



Déblaiement de feuillages récupérés dans la Jouanne.

Après les importants travaux de réfection du lit de la rivière la Jouanne cet été, sur la traversée de la commune, place maintenant à ceux du nettoyage entre Montsûrs et Saint-Cénéry. « Actuellement, nous procédons aux travaux d'enlèvements d'embâcles qui consistent à récupérer des arbres, feuillages ou autres objets, précise Nicolas Boileau, technicien de rivière. Accumulés, ils causent des étranglements. Ceux-ci se situent au niveau des ponts et des barrages. Ils freinent alors le débit de l'eau. »

Ces travaux coûtent entre 10 000 et 15 000 € par an. « C'est une mission d'intérêt général, qui est couverte par un arrêté préfectoral. Il nous permet et nous oblige d'intervenir pour traiter les urgences, car nous

sommes responsables de la bonne circulation des rivières », reprend le technicien. Le principal risque, c'est celui de l'inondation.

Si le bassin de la Jouanne est responsable de l'entretien du lit et des côtés de la rivière, il ne l'est pas pour les berges et les plantations. C'est pour cela qu'en 2011, une plaquette avait été distribuée à tous les propriétaires riverains de la Jouanne, pour leur rappeler leurs obligations de suivi des bords de la rivière. Aujourd'hui, beaucoup de ceux-ci respectent les signes, mais certains tardent. « Si on estime qu'il y a un danger imminent, nous intervenons, mais nous facturerons aux responsables », précise Nicolas Boileau.

Syndicat de la Jouanne : Roger Marot s'en va

Vendredi 7 mars, à la salle de la mairie, Roger Marot, président du syndicat du bassin de la Jouanne (rivière) se sont retrouvés pour une dernière réunion à la mairie, vendredi.

« Nous nous sommes réunis la première fois dans cette salle prête par la mairie. Et nous nous retrouvons une dernière fois pour faire le point sur les travaux effectués sur tout le bassin », a fait remarquer le président Roger Marot. Cette notation est significative, puisqu'elle est en rapport avec les prochaines élections municipales, qui vont arriver d'ici sur les vingt et une communes qui composent ce bassin, tous les élus n'étaient pas là, mais tous ont largement participé à la bonne tenue de Roger Marot, il n'oubliera pas de remercier aussi les techniciens de l'eau, Nicolas Boileau, et la secrétaire Aurélie Mésangier, le maire de Mézangers, Robert Geslot, la félicité au nom de tous les membres, et le maire Jean-Noël Ravé a conclu : « La tâche énorme que vous avez accomplie m'a agréablement surpris, car j'étais méfiant. Je reconnais aussi qu'avec la pédagogie et la patience de Roger Geslot, les Montsûrs ont dans l'ensemble compris le pourquoi de ces gros travaux. »

assurés par les cours d'eau et ses espaces associés. Pour atteindre ces objectifs, un programme d'actions a été défini en quatre grands types de travaux : l'entretien et plantations, la protection des berges, les travaux sur diversification du lit. Le bilan financier est positif. En fin de réunion, le maire de Montsûrs, Jean-Noël Ravé, a tenu à remercier, au nom de tous, le travail formidable effectué par le président du syndicat, et ce malgré le scepticisme quasi-général du début.



Roger Marot, en veste beige, entouré des membres du syndicat réunis pour son départ.

Ce rapport a présenté le bilan du contrat 2009-2013, dont le bon état écologique, la préservation et l'amélioration des usages et des fonctions

des communes concernées, prises, et des membres titulaires. Roger Marot, a ainsi remercié les membres du syndicat et les techniciens. Il s'est également félicité de ces années : « Effectuées toutes ces années : cela a été une vision d'ensemble bien plus large que le bassin de la Jouanne, a-t-il déclaré.

Aujourd'hui, le regard des riverains a changé, les appréhensions ont disparu, et malgré toute ces pluies qu'on a reçues, on n'a pas parlé d'inondation... »

tribué après les municipales à tous les partenaires, tous les riverains concernés qui ont signé une convention, les municipalités et les écoles. Un nouveau président sera élu prochainement.

Montsûrs

Syndicat du bassin de la Jouanne: dernière réunion pour les élus

Après plus de cinq ans de travail collectif, les membres du syndicat du bassin de la Jouanne (rivière) se sont retrouvés pour une dernière réunion à la mairie, vendredi.

« Nous nous sommes réunis la première fois dans cette salle prête par la mairie. Et nous nous retrouvons une dernière fois pour faire le point sur les travaux effectués sur tout le bassin », a fait remarquer le président Roger Marot. Cette notation est significative, puisqu'elle est en rapport avec les prochaines élections municipales, qui vont arriver d'ici sur les vingt et une communes qui composent ce bassin, tous les élus n'étaient pas là, mais tous ont largement participé à la bonne tenue de Roger Marot, il n'oubliera pas de remercier aussi les techniciens de l'eau, Nicolas Boileau, et la secrétaire Aurélie Mésangier, le maire de Mézangers, Robert Geslot, la félicité au nom de tous les membres, et le maire Jean-Noël Ravé a conclu : « La tâche énorme que vous avez accomplie m'a agréablement surpris, car j'étais méfiant. Je reconnais aussi qu'avec la pédagogie et la patience de Roger Geslot, les Montsûrs ont dans l'ensemble compris le pourquoi de ces gros travaux. »

Rappel et principaux faits

Le bassin de la Jouanne a une superficie de 421 km². La rivière (65 km de longueur), qui prend naissance au niveau de Sainte-Gemmes-le-Robert,

se jette dans la Mayenne, à Entrammes. Avec ses 34 affluents, l'ensemble du réseau hydrographique s'étend sur près de 250 km. Depuis la signature du contrat de restauration (CRE) entre l'État, la Région, le Département et le bassin de la Jouanne, le 17 septembre 2008,

que d'eau a passé sous les ponts, même voie par-dessus (comme en 20 octobre les inondations du 19 et 20 octobre 2012). L'entretien de la rivière (végétation des berges) et les travaux sur les ouvrages hydrauliques ont permis un résultat biologique très bon, même s'il reste encore 9

ouvrages sur 32 qui bloquent la continuité écologique (franchissement des poissons et transport des sédiments). Quant au financement pris en charge à 100 % par les organismes, il représente 562 287 € HT.



Tous les élus présents ont posé pour la dernière fois, devant le site du Gué des Barres.

Saint-Christophe-du-Luat



Le ruisseau des Places restauré. Ce lundi 6 janvier 2014, même après les fortes pluies, le cours d'eau joue son rôle de régulateur, depuis qu'il a été redessiné par le syndicat du bassin de la Jouanne. Le pont, ainsi que le lavoir sont mis en valeur, depuis que les arbres et branchages ont été supprimés. Les travaux de suppression du barrage avaient commencé le 18 novembre. Les berges du ruisseau ont été renouées du lavoir au pont, par la création d'une banquette en minérale. Il reste encore à finir la protection de mur du pont qui le traverse, les piliers à nettoyer et à refaçonner. Ces travaux ont été financés par le syndicat du bassin de la Jouanne. Cet été, il devrait y avoir de belles photos à faire de ce côté-là.

Syndicat du bassin de la Jouanne.

Vendredi 13 juin, le président, Robert Geslot accompagné des membres du bureau, (Daniel Climent, 1^{er} vice-président, Sophie Boulin, seconde vice-présidente, et Jacques Lecorné, secrétaire), ainsi que l'équipe technique, (Nicolas Boileau, Yohann Lucas, techniciens de rivière, et Aurélie Massot, secrétaire, est allé en visite sur le cours de la Jouanne. Une journée complète qui a commencé à 10h, au siège du syndicat, à Sainte-Suzanne, pour la partie administrative.



Argentré

Travaux d'enrochement sous le pont, route de Louvigné



Mercredi, en fin de matinée, Francis Gouget et Jean-Claude Legendre, président et membre de la société de pêche La Jouanne, ont pu se rendre compte des travaux en cours, en présence de Nicolas Boileau, technicien du syndicat intercommunal du bassin de la Jouanne.

Les responsables du syndicat du bassin de la Jouanne et ceux du conseil général réalisent actuellement des travaux pour assurer le renforcement et la protection des fondations et abords du pont situé à proximité de la base des loisirs, route de Louvigné.

« Près de 6 000 € vont être dépensés pour l'enrochement des berges à proximité du pont, tant en aval qu'en amont, travaux qui ont pour but d'éviter l'érosion de celle-ci par le courant. Plusieurs arbres ont aussi été abattus pour nettoyer le lit du cours d'eau », explique Nicolas Boileau, technicien du syndicat intercommunal du bassin de la Jouanne. « De son côté, le département procédera à des travaux de maçonnerie. »

La semaine passée, les habitués

du plan d'eau ont pu voir des ouvriers travailler sur la digue située entre le plan d'eau et la rivière la Jouanne.

Ces travaux de sondage ont été entrepris pour avoir une idée de la qualité de cet ouvrage, construit fin des années 1970, dans le cadre de la réflexion conduite par la municipalité d'Argentré, en partenariat avec les responsables du syndicat sur l'avenir du site.

Entrammes

Les travaux pour protéger le pont aux Prêtres sont terminés

Des dommages sur le pont aux Prêtres avaient été constatés. Lors de fortes pluies, à la montée et à la descente des eaux, le pont subissait d'importantes pressions. À cet endroit proche de l'embouchure, La Jouanne est sous influence de la Mayenne.

Il devenait urgent d'envisager des travaux pour protéger l'ouvrage.

Le syndicat du bassin de la Jouanne et la commune ont conjointement posé le problème et un appel d'offres a été lancé en juillet 2014. Les travaux d'environnement ont été réalisés par l'entreprise TLTP Thierry Lemée de La Chapelle-Rainsoulin. Ils ont consisté à créer une surverse hydraulique de chaque côté de l'ouvrage. L'eau n'ira plus attaquer et creuser les berges. Lorsque les arches seront pleines, l'eau ira vers la surverse. Il est à noter que la structure est large et suffisamment résistante pour supporter le poids des engins agricoles.

Nicolas Boileau, technicien de rivière au syndicat du bassin de la Jouanne, précise : « La surverse n'empêchera pas les inondations, il s'agit seulement de protéger le



Le pont aux Prêtres sur la Jouanne après travaux.

pont. Une signalisation du genre, risques d'inondations, prudence, est aussi à prévoir. » Le coût des travaux s'élève à un montant de 22 140 €, dont 6 480 € à la charge de la commune.

Il restera à réaliser la reconstruction du parapet très endommagé et

le remblai de la voie communale très creusée aux abords du pont.

■ Entram-batons marche nordique Samedi 6 décembre, 8 h 55, village vacances, Villiers-Charlemagne. Départ d'Entrammes à 8 h 45. Gratuit.



Travaux.

Cette réception de travaux a eu lieu le mercredi 3 décembre 2014, en présence de Robert Geslot, président du bassin de la Jouanne, Sophie Boulin, vice-présidente, Jacques Lecorné, secrétaire, Nicolas Boileau, technicien du bassin de la Jouanne, Didier Marquet, maire d'Entrammes, accompagnés de Maurice Ciron et Guy Delamarque, les adjoints, et de Thierry Lemée représentant l'entreprise qui a effectué les travaux. Ces travaux décidés par le syndicat du bassin de la Jouanne, et financés à hauteur de 15 660 € par celui-ci et 6 480 € pour la commune d'Entrammes, ont été décidés pour protéger la structure du pont lors des crues : avec la montée du niveau de l'eau, le pont subissait de fortes pressions en amont à la montée et en aval à la décente, du fait de sa proximité avec la Mayenne. Les engins agricoles et autres véhicules devront faire très attention avant de s'engager sur le pont en cas de crue. Une signalisation est à l'étude.

EAU

Deux nouveaux contrats pour la Jouanne et le Vicoin

Mardi 9 décembre, le syndicat de bassin de la Jouanne et celui du Vicoin ont signé leur Contrat territorial milieux aquatiques (CTMA). Le CTMA prend la suite du CRE (Contrat restauration entretien). Les objectifs restent les mêmes : poursuivre la restauration des berges, la lutte contre les plantes envahissantes, le retour de la continuité écologique, etc. Avec les CRE, « le bilan est très encourageant. Et c'est pourquoi nous avons décidé de poursuivre » explique Bertrand Raimbault, le président du syndicat de bassin du Vicoin.

Par exemple, 24 ouvrages ont été effacés ou aménagés sur la Jouanne, et 17 sur le Vicoin. Avec ce nouveau programme, les efforts vont plus porter sur les ruisseaux affluents (têtes de bassin). Il est également prévu des actions de restauration de zones humides, de frayères, de rétention des crues. Les coûts sont évalués à 1,6 million d'euros pour la Jouanne et 1,7 M€ pour le Vicoin.

Table ronde sur l'eau

Le 2 décembre, le préfet a organisé une table ronde sur l'eau. Il y a notamment rappelé que les

communautés de communes ont désormais pour nouvelle compétence la gestion des milieux aquatiques. « Il ne faudrait pas que cela bouscule la structuration des syndicats de bassin que nous avons en Mayenne et qui est si précieuse. » Il propose une solution administrative qui passerait par l'adhésion des intercommunalités aux syndicats de bassin. Par ailleurs, « il subsiste une zone blanche : la rivière Mayenne », qui n'a pas de syndicat. « Nous allons devoir y réfléchir avec le conseil général ».



Les CTMA mettent plusieurs collectivités autour de la table : Nicole Bouillon (conseil général), Bertrand Raimbault (syndicat du Vicoin), Philippe Vignes (Préfet), Robert Geslot (syndicat de la Jouanne), Philippe Riguidel (Agence de l'eau) et Pierre Barbera (DDT).

Rémi Hagel



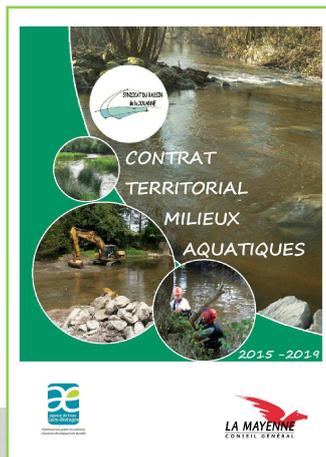
Rapport d'activités sur le CRE de la Jouanne 2009-2013



Flyer sur le bilan du CRE de la Jouanne 2009-2013



SIGNATURE DU CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX AQUATIQUES 2014-2019



Signatures des Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques de la Jouanne et du Vicoin le 9 décembre 2014 au Centre administratif Jean Monnet à LAVAL.

De gauche à droite : Nicole BOUILLON (Conseillère générale), Christian RAIMBAULT (Président du Syndicat du Vicoin), Philippe VIGNES (Préfet de la Mayenne), Robert GESLOT (Président du Syndicat de la Jouanne), Philippe RIGUIDEL (Directeur de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne) et Pierre BARBERA (Représentant de la DDT 53)

Fait à MONTSURS, Le 18/09/2015
Le Président, Robert GESLOT